

Notice descriptive du projet de la Ferme de la Touche

L'état existant

Le terrain se situe au lieu-dit La Touche comprenant 83 parcelles situées sur les communes de Mer, Suèvres et Courbouzon dans le département du Loir-et-Cher en région Centre Val de Loire. La totalité des parcelles couvrent une surface de 491 085 m² soit plus de 49ha.

En prenant en compte la présence d'une zone de compensation et le calendrier d'exploitation de la carrière (aux abords), le périmètre est divisé en 5 zones :

- 1 – Des parcelles cultivables ($\approx$ 14 Ha) comprenant un petit bois au nord du chemin d'accès ainsi qu'une haie/fossé en lisière.
- 2 – Des parcelles protégées de compensation ($\approx$ 23 Ha) comprenant des prairies et un chemin.
- 3 – Des parcelles boisées le long de la Tronne, ($\approx$ 5 Ha) comprenant des bois et un chemin.
- 4 – Des Parcelles de carrières devant être rétrocédées prochainement à la CCBVL ($\approx$ 4Ha) comprenant la carrière et des chemins.
- 5 – Le Manoir de la Touche, comprenant l'intégralité des 9 bâtiments ainsi que ses parcelles de terrain direct.

Les objectifs de la Ferme de la Touche

Le projet possède un objectif croisé entre agriculture, patrimoine et loisir :

. Du côté agricole, l'objectif est de redonner une vocation productive (en maraîchage bio diversifié) à des surfaces agricoles consacrées aujourd'hui à la production de foin. Cette nouvelle exploitation sera accompagnée d'un magasin de vente à la ferme à destination du public du site et de la commune dans l'ancien Manoir aménagé. A terme, l'objectif est d'installer progressivement des ateliers complémentaires (miel...) et d'atteindre une taille suffisante pour fournir restaurants et cantines scolaires du territoire.

. L'objectif est de coupler cette activité agricole avec un projet de camping, visant à compléter l'offre touristique locale existante, complémentaire aux Châteaux. Ce projet offrira également un nouveau point d'ancrage aux acteurs économiques locaux, par la vente des produits issus des exploitations agricoles voisines et l'intégration des offres des prestataires touristiques du territoire (guides, loueurs de vélos...).

L'aménagement du Manoir aujourd'hui abandonné, en plus de redonner de la valeur à un patrimoine bâti local, articulera les deux activités agricoles et touristiques, s'adressant aux habitants du territoire comme aux visiteurs. Ce projet s'insère dans une démarche de développement durable dont les principaux objectifs sont de préserver les patrimoines bâti et naturels existants, créer de nouveaux milieux naturels et maximiser l'autonomie en intrants de la Ferme.

L'état projeté

Le projet s'articule autour de trois aménagements distincts, tant autour du patrimoine construit et historique du manoir que de la richesse naturelle et du potentiel agricole du lieu.

Ainsi, le projet viendra accueillir un nouvel auvent agricole, de 300m² soit 20x15 en structure bois bardée bois posée sur dalle béton. Il sera composé d'une toiture légère en bac acier à 2 pans asymétriques laissant apparaître la structure et triangulation bois de l'auvent. La zone agricole sera complétée par l'aménagement de tunnels de culture en polyéthylène, prairies, parcelles maraîchères, vergers, mares et haies.

L'ensemble des constructions et aménagements seront en retrait par rapport à la départementale, camouflés par les haies et arbres remarquables du site n'impactant pas la majorité végétale des 23 et 5 ha de prairies protégées et bois autour de la Tronne. Le Manoir existant sera réinvesti, les façades légèrement modifiées au niveau des ouvertures. 3 corps du bâtiment sont laissés en l'état, 2 autres conservent leur destination agricole actuelle, tout comme le bâtiment de logements. 2 corps se transforment en ERP, s'ajoutant au bâtiment ERP existant.

Enfin, seront aménagés un camping et une piscine à l'ouest et au sud du manoir, accueillant 24 tentes sur plateformes bois démontables en 48h et 3 blocs sanitaires en structure bois reliés à un système de traitement des eaux par phytoépuration. Les activités de camping et agricoles sont complétées par les aménagements dans le manoir accueillant notamment un magasin de vente des produits de la ferme, un atelier de transformation, des logements et une cuisine collective.

L'accès au projet est facilité pour tout type d'utilisateur, depuis la D112, les cheminements voitures existants sont conservés, un parking de 45 places est aménagé au nord du manoir, sur une prairie en friche, conservée comme surface enherbée dû à son usage saisonnier. Les vélos et piétons accèdent en sécurité au projet par des cheminements en stabilisé perméable (terre/pierre) créés au sein du projet reliant les différents espaces, bordé d'arbres fruitiers, avec réseaux enterrés (eau, électricité, télécoms).

La ferme régénérative de la Touche possède donc un objectif croisé entre agriculture, patrimoine et également loisir à travers la création d'un parcours complet de découverte de la ferme et de ses abords, permettant aux visiteurs d'accéder à pied et à vélo à proximité des différents espaces de culture, des bois, mares, et zones humides adjacentes.

La Touche s'insère dans une démarche de développement durable dont les principaux objectifs sont de préserver les patrimoines bâti et naturel existants, créer de nouveaux milieux naturels et maximiser l'autonomie en intrants de la Ferme. Des principes tels que le maraîchage bio (interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires), la diversification des cultures, la réutilisation des déchets agricoles en paillage, la pratique des fauches intermittentes, la plantation et association des différentes espèces arbustives, préservent la flore existante et renforcent la biodiversité, constituant une richesse d'habitat et de corridors variés pour la faune.